



email mdp se rappeler s'inscrire/mdp perdu?

LE GRAND BESANCON SUR INTERNET

Reportage: Ricard Live Music

METEO

Ce jour	Mer	Jeu	Ven	Sam
18°	19°	21°	20.5°	16.5°

Prévisions Détaillées

- ACCUEIL
- MON COMPTE
- MES EVENEMENTS
- MES ANNONCES
- BOUTIQUES

Recherche site



Pour vous

- Actualités
- Horoscope
- Jeux
- Boutiques en ligne
- Petites annonces
- Histoire de Besançon
- Numéros utiles
- Liens pratiques
- Annuaire inversé
- Plan de Besançon
- V. virtuelle Besançon
- V. virtuelle Citadelle
- Webcams
- Votre site Web
- Plan du site

En ville

- Ameublement
- Animaux
- Auto-Moto-Vélo
- Auto Ecole
- Brocante
- Crédit - Assurance
- Emploi - Formation
- Fleurs - Cadeaux
- Hôtels
- Hébergement
- Immobilier
- Informatique
- Jeux - Jouets - Enfants
- Librairies
- Constructeurs - Habitat
- Mariage et Fête
- Mode - Beauté - Coiffure
- Multimédias
- Mutuelles
- Opticiens
- Photographes
- Produits du terroir
- Santé - Bien-être
- Services à domicile

Sorties

- Cinémas
- Musique - Concerts
- Restaurants
- Sorties Branchées
- Théâtres

Culture Loisirs

- Activité Tourisme
- Artistes
- Associations
- Expos - Musées
- Voyages
- Loisirs - Détente
- Sport
- Ville et liens

Professionnels

Actualité

Toute l'actualité

Roanne: deux mois de prison ferme pour un psychiatre violent

Un médecin psychiatre de 66 ans, qui avait frappé un artisan travaillant au marquage de places de parking devant chez lui, a été condamné, mardi, par le tribunal correctionnel de Roanne (Loire) à deux mois de prison ferme et 3.000 euros d'amende.

Une altercation avait éclaté entre l'artisan et le psychiatre après que ce dernier, qui rentrait chez lui, se fut faufilé au volant de son véhicule entre les balises empêchant les voitures de rouler sur la peinture fraîche, le 18 juillet dernier, devant une résidence du centre de Roanne.

Déjà condamné en 2005 pour dégradations volontaires et en 2007 pour outrages à personne dépositaire de l'autorité publique, le médecin a "des soucis quant à la maîtrise de soi-même", a commenté la substitut du procureur dans son réquisitoire.

Victime d'une perforation du tympan et d'acouphènes, le peintre s'était vu prescrire 21 jours d'incapacité totale de travail (ITT) par un médecin légiste.

Le psychiatre a également été condamné à 18 mois d'interdiction de ses droits civils, civiques et de famille.

© 2007 AFP
Postée le : 2007-11-20 à 18:38:10

Entrez votre réaction:

En validant, j'accepte que ma réaction soit publiée sur d'autres médias.
Les réactions sont publiées de manière anonyme (vous n'êtes pas obligé de donner votre nom), toutefois votre adresse ip est enregistrée et affichée.

[Vous devez avoir un compte et être connecté pour poster un message. Devenir membre](#)

Letondal
IMMOBILIER
Karine LETONDAL
03 81 47 60 39
www

Sponsors

Parc des expositions
micropolis
Besançon

Votre tarif exceptionnel

- Liste de diffusion :
-
- Faites de Besac.com, votre page d'accueil
 - Ajoutez Besac.com à vos favoris
 - Qui sommes nous ?
 - Nous contacter
 - Mentions légales et Conditions utilisation
- Siret :
Besançon 437701402
- Hébergement :
webconfiance.com